



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service de «Gestion de la
Connaissance et
Garant Environnemental»
Unité «Gestion de la
connaissance»

Affaire suivie par :
François RIQUIEZ
Tél : 03 22 82 25 11
Fax : 03 22 91 73 77

Courriel : sage.picardie@developpement-durable.gouv.fr

Le directeur régional

à

Direction départementale des
territoires et de la mer
SATU / BPT
1, boulevard du port
80026 AMIENS cedex

Amiens, le 24 février 2016

Objet : Porter à connaissance - Elaboration plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes interrégionale de Blangy-sur-Bresle.
Réf : V/courrier du 11/02/2016.

Vous avez consulté notre service dans le cadre du porter à connaissance concernant l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes interrégionale de Blangy-sur-Bresle.

Je vous informe que vous avez accès aux données environnementales depuis notre site internet : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/> sur l'onglet «Porter à connaissance».

Vous trouverez dans la rubrique «Porter à connaissance» un tableau qui récapitule l'ensemble des sites internet locaux ou nationaux permettant d'accéder aux informations que vous recherchez.

Je tiens également à porter à votre connaissance la présence des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) suivantes :

- Biencourt : Le Clos Renaud HEDIN Christian.
- Bouillancourt-en-Séry : BARDE Max (Bouillancourt
CREPIN Alex et Alain
Parc éolien SFE
PARICHE Gérard SAS.
- Maisnières : LAUWERIER Dominique
Parc éolien CN AIR
Parc éolien du chêne - Energieteam
Parc éolien Maisnières(ENERGITEAM)
SARL ferme des fontaines.
- Martainneville : CALIRA (Coop linière).
- Vismes : Parc éolien de Vismes au Val SAS.

Cette liste a été établie à partir des éléments dont dispose la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Elle prend en compte l'ensemble des établissements soumis à autorisation indépendamment de leur date d'installation. A ce titre, certains des établissements répertoriés peuvent avoir cessé leur activité ou avoir fait l'objet de modifications, inversement des établissements relevant de ce régime d'autorisation peuvent fonctionner sans l'autorisation requise et ne pas figurer dans cette liste.

A noter que ces établissements peuvent faire l'objet d'un porter à connaissance «risques technologiques», indiquant qu'en cas d'accident, des zones d'effets pourraient survenir en dehors de leurs limites de propriété. Ce document est consultable en mairie.

Il y a donc lieu de tenir compte de ces éléments en terme de maîtrise de l'urbanisation autour de ces sites.

Il est possible que votre commune puisse également être concernée par la présence d'ICPE soumises uniquement à déclaration. Ces établissements ne sont pas référencés dans la base nationale, je vous invite à vous rapprocher des services de la Préfecture qui suivent ce type d'établissements.

En outre, je vous informe que les installations d'élevage et d'abattage d'animaux, les installations dans lesquelles sont traitées des matières animales, les installations mettant en œuvre des organismes génétiquement modifiés et celles de production de micro organismes pathogènes relèvent du contrôle de la Direction Départementale de la Protection des Populations.

Le service souhaite être associé à l'élaboration de ce document d'urbanisme.

P/le Directeur Régional
La responsable du SGCGE,



Paule FANGET-THOUMY

Recensement agricole 2010 - Fiche comparative 1988 - 2000 - 2010

Région : 32 - NORD - PAS-DE-CALAIS PICARDIE
 Département : somme
 EPCI Blangy sur bresle

1. Généralités

Population totale en 1990* en 1999* en 2013* 4 054 hbis sur 9 communes	Superficie totale* 7 976 ha Superficie agricole utilisée communale (7) Superficie agricole utilisée des exploitations (1) 5 672 ha
* Source : INSEE, DGI	

2. Taille moyenne des exploitations

	Exploitations		Superficie agricole utilisée moyenne (ha) (1)	
	1988	2010	1988	2010
Grandes Exploitations	50	41	94	119
Moyennes exploitations	23	14	42	34
Petites exploitations	63	62	5	5
ensemble	192	117	32	44

3. Superficies agricoles

	Exploitations		Superficie (ha) (1)	
	1988	2010	1988	2010
Superficie agricole utilisée	192	136	6 118	5 672
Terres labourables	157	101	4 222	4 436
dont céréales	150	97	2 504	2 424
Superficie fourragère principale (3)	181	127	2 796	2 106
dont superficie toujours en herbe	181	127	1 888	1 219
Légumes frais	c	c	c	c
				57

4. Cheptel (hors équidés)

	Exploitations		Effectif	
	1988	2010	1988	2010
Total bovins	153	97	7 657	6 628
Total volailles	122	71	18 121	15 803
Total ovins	32	21	1 369	582
Total porcins	32	12	5 393	2 421

5. Moyens de production

	Exploitations		Superficie (ha) ou parc (en propriété et copropriété)	
	1988	2010	1988	2010
Superficie en ferraillage	157	99	4 313	3 958
Superficie irriguée	0	0	0	0
Superficie drainée par drains enterrés	0	0	0	0

AGRESTE

6. Âge des chefs d'exploitation et des coexploitants

	Effectif	
	1988	2010
Moins de 40 ans	45	45
40 à moins de 55 ans	73	50
55 ans et plus	60	60
Total	208	155

7. Population - Main d'œuvre

	UTA (4)	
	1988	2010
UTA Chefs et coexploitants	143	106
UTA familiales (4) (5)	246	158
UTA salariés (4) (6)	18	18
UTA totales (y.c. ETA-CUMA) (4)	408	282

8. Statut

	Exploitations	
	1988	2010
Exploitations individuelles	179	112
sociétés	14	24
		94
		23

Précisions méthodologiques

(1) Les superficies renseignées ici sont celles des exploitations ayant leur siège sur la commune quelle que soit la localisation des parcelles. Elles ne peuvent être comparées à la superficie totale de cette commune.

(3) Somme des fourrages et des superficies toujours en herbe.

(4) Une unité de travail annuel (UTA) est la quantité de travail d'une personne à temps complet pendant une année.

(5) La population familiale active comprend toutes les personnes, membres de la famille du chef d'exploitation ou des coexploitants (y compris ceux-ci), travaillant sur l'exploitation.

(6) Il s'agit des salariés permanents et occasionnels n'appartenant pas à la famille du chef d'exploitation ou des coexploitants.

(7) Les superficies renseignées ici sont celles qui sont localisées sur la commune au RPG 2013

Signes conventionnels

... Résultat non disponible

c Résultat confidentiel non publié, par application de la loi sur le secret statistique

